

**Compte-rendu de la réunion de conseil municipal
du 30 novembre 2020 à 20 heures (salle des fêtes)**

Etaient présents :

Mme ARTAUD Florine
Mr BOTTREAU Nicolas
Mr CHAUVEAU Sébastien
Mme DELAGE Marie-Josèphe
Mme DUBOIS-PLOQUIN Anouchka
Mme FORT Sabrina
Mr GOURDEAU Thierry
Mme GUITTON Martine
Mme HA Danielle
Mr JOLLY Louis-Marie
Mr LARGEAU Philippe
Mme MAMÈS Carine
Mr NAUD Grégory
Mme QUERAUD Anne-Sophie
Mr THIBAUDEAU Sébastien

Monsieur Sébastien CHAUVEAU est nommé **secrétaire de séance**.



Madame le Maire ouvre la séance. En premier lieu, elle remercie les élus qui ont participé à l'installation de la salle ce soir.

Elle fait part que la Préfecture de La Vienne a communiqué sur l'influenza aviaire et pour laquelle la communication sur la commune a été faite via facebook, site internet et affichage en mairie. Elle demande l'avis du conseil sur l'utilité de distribuer des flyers aux habitants pour relayer l'information. Mr CHAUVEAU, expert sur le sujet, met en exergue que l'affichage suffit.

Elle soumet au vote le procès-verbal de la séance du 02 novembre 2020. Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour la création d'un poste à temps non complet pour un agent à 32h annualisées à compter du 01/01/2021 et la suppression d'un poste à temps non complet à 25 heures annualisées à cette même date. Le conseil est favorable.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

INDEMNITÉ D'EVICION LOTISSEMENT SOULAS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de verser à l'agriculteur la somme de 2586 € au titre de l'indemnité d'éviction et valide l'accord écrit tripartite.
- charge Mme le Maire de procéder aux démarches liées à la vente.

DECISION MODIFICATIVE n°4

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°4.

Choix du maître d'œuvre lotissement Soulas

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- décide de retenir le cabinet ABSCISSE GEO CONSEIL,
- charge Mme le Maire de signer les documents liés à ce dossier.

Choix du nombre de tranches lotissement Soulas

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 2 voix pour la réalisation en 1 tranche, 12 voix pour la réalisation en 2 tranches, et 1 abstention,

- décide que le lotissement sera réalisé en 2 tranches.



Accord de principe sur chiffrage financier lotissement Soulas

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'accord de principe pour les chiffres annoncés par le cabinet pour estimation.

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Avis du conseil municipal : favorable à la mise à jour du PCS.

Présentation des locaux communaux

Avis du conseil municipal : favorable à la visite.

Avenant n°4 à la convention mécénat SOREGIES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- approuve l'avenant 4 à la convention mécénat SOREGIES,
- charge Mme le Maire de signer l'avenant.

Retraite agent

Avis du conseil municipal : fourchette de 300 à 400 euros arrêtée pour les idées de cadeaux émises.

Création d'un poste à temps non complet 32h annualisées / suppression d'un poste à 25h annualisées

ADOPTE à l'unanimité :

la suppression à compter du 01/01/2021, d'un emploi permanent à *temps non complet* (à 25 heures annualisées)

la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à *temps non complet* (à 32h annualisées) pour lequel l'agent fera fonction d'atsem avec des missions de ménage incombant au poste.

La séance est levée à 22h30

